

Sommet social tripartite, 24 mars 2021

Intervention Laurent Berger

Mesdames,
Messieurs,

Dans quelques semaines, nous nous retrouverons à Porto pour le Sommet social, pour approuver un plan d'action et une déclaration commune des institutions de l'UE et des partenaires sociaux. Cette déclaration, nous la voulons ambitieuse et porteuse d'un engagement fort, de tous les acteurs, pour la mise en œuvre solide et effective du Socle européen des droits sociaux pour que le citoyen et son bien-être soient au cœur des politiques européennes.

Nous sommes conscients, que c'est une tâche de longue haleine, qui doit articuler des initiatives européennes, politiques nationales et la mobilisation de tous tant au niveau européen qu'au niveau national. Pour y parvenir, je ne saurais souligner l'importance de l'engagement des États-membres. La réunion des chefs d'États et de gouvernements à Porto, doit aller dans la même direction que le Sommet social.

Par ailleurs, la déclaration comme la feuille de route seront aussi un atout pour alimenter les travaux de la Conférence sur l'avenir de l'Europe dans laquelle le syndicalisme européen compte bien s'engager.

La pandémie que nous traversons et ses conséquences ont révélé des désuétudes dans nos modèles économiques et sociaux qui exigent de nous, au-delà de la réponse immédiate et nécessaire de l'UE et des États-membres, des initiatives fortes avec des objectifs à moyen terme pour faire face aux défis des transitions écologique et numérique et le changement démographique sans laisser personne sur le bord de la route. Pour ce faire, la dimension sociale doit être au cœur de la relance avec la concrétisation des principes du Socle en menant à terme des initiatives très attendues comme la directive sur les salaires minimums et les négociations collectives, une initiative législative pour le droit à la formation ou la directive sur la responsabilité sociale des entreprises, pour ne citer que ces exemples.

Merci pour votre attention.